

Compétences associatives

Créer • Structurer • Financer



CEDRA Formation

Décembre 2025

Objectifs de la formation

Développer ses compétences

Création

- Apprendre à créer son association **avec l'appui d'un professionnel expérimenté** et comprendre chaque étape avant, pendant et après la déclaration.

Structuration

- Savoir **organiser, cadrer et développer** un projet associatif lisible, cohérent et crédible auprès des partenaires.

Financement

- Identifier les bons financeurs et apprendre à **monter des dossiers solides** pour obtenir des subventions et pérenniser son action.



Critères d'accès

Prérequis

Bonne compréhension du français.

Public concerné

Ouvert à tous : salariés, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprise.

Compétences visées

- Compréhension de soi et de son rôle
Identifier ses motivations, ses valeurs et sa posture pour assumer un rôle de dirigeant associatif.
- Analyse des ressources et du projet
Repérer ses compétences, ses expériences et ses atouts pour concevoir un projet associatif.
- Construction d'un projet associatif opérationnel
Définir le projet en lien avec son parcours et maîtriser les fondamentaux de la création d'association, de son organisation et de son financement.

Fondements du Bilan

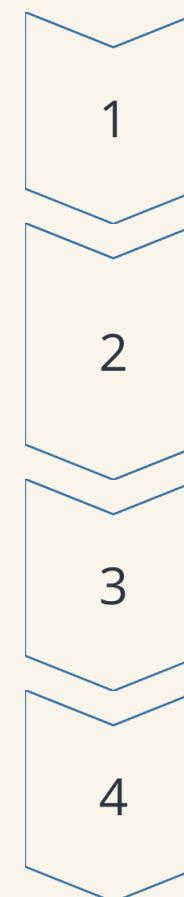


Définir un projet professionnel

Orientation de carrière claire et réalisable.



Étapes du bilan



Phase préliminaire

Définir les objectifs et le cadre de l'accompagnement

Phase d'investigation

Analyser le parcours, les compétences, les motivations, et explorer les pistes d'évolution

Phase de conclusion

Construire un projet professionnel réaliste et un plan d'action personnalisé

Suivi à 6 mois

Faire le point sur la mise en oeuvre du projet et ajuster si besoin

Notre approche pédagogique

Moyens Pédagogiques

- *Tests spécialisés (motivations, personnalité, soft skills)*
- *Questionnaires d'auto-évaluation*
- *Apports de connaissances (marché, métiers, formations)*
- *Enquêtes-métiers*
- *Rédaction de synthèse*

Posture du Formateur

- *Transmission*
- *Accompagnement*
- *Autonomisation*

Nos intervenants

- *Profils adaptés : managers, secteurs variés*
- *Approche sur-mesure selon le statut et le contexte*
- *En partenariat avec TEKIO Partners*



Notre référentiel éthique



Cadre Réglementaire

Loi du 31 Décembre 1991
(relative à la formation
professionnelle continue)

Loi n° 2018-771 du 05
Septembre 2018
(pour la liberté de choisir son avenir
professionnel)

Articles L6313-1, L 6313-4, R
6313-4 à R6313-7 du Code du
Travail
(dispositif du bilan de compétences)

Déontologie

- **Consentement éclairé** : le bénéficiaire s'engage librement et peut interrompre à tout moment.
- **Clause de conscience** : le professionnel se réserve la liberté d'accepter ou non un accompagnement.
- **Confidentialité** : respect strict du secret professionnel et cadre d'échange sécurisé.

Des prestations flexibles et adaptées

Modalités

Présentiel, distanciel ou mixte.

- Éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).
- Finançable via le plan de développement des compétences
- Autres options sur demande (OPCO, financement personnel, etc.)

Grille tarifaire

Individuel :

Bilan 14h: 2000 €

Bilan 24h : 3 500 €

En groupe

Sur devis, selon le format et le nombre de participants

Amplitude

- Modulable sur 3 mois
- Format intensif : 2 jours avec Pulse
- Présentiel en groupe possible (Paris/IDF)



CONTACT

Ariel Amar

Directeur Cedra Formation

www.cedraformation.org

06.46.88.31.72

contact@cedra-conseil.org

admin@cedraformation.org

Vanessa Eudaric

Partenaire consultante RH

vanessa.eudaric@tekiopartners.com

